



# ENSEMBLE

## POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA  
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE LA RÉUNION

Le 22 novembre, la CRESS a signé une convention de partenariat avec Pôle emploi pour soutenir et encourager l'emploi dans le champ de l'Économie Sociale Solidaire.

En effet, vivier d'opportunités solides de créations d'activités et d'emploi, l'ESS a besoin d'être soutenue dans son développement. C'est la raison pour laquelle la CRESS construit autour d'elle des synergies, des espaces de coopération efficaces avec des acteurs nationaux et régionaux.

### Vous ne l'avez pas encore vue ?



Découvrez ou redécouvrez la vidéo de présentation de l'ESS réalisée par la CRESS.

[Cliquez ici](#)

**POUR FAIRE VIVRE CETTE  
LETTRE,  
N'HÉSITEZ PAS À NOUS  
PROPOSER DES ARTICLES**



02.62.21.50.60

## Une Ecole citoyenne au service de la biodiversité !

"Nous souhaitons générer un double déclic", déclare Sylvain VAISSIERE, l'un des fondateurs avec Sébastien CLEMENT de l'Ecole du Jardin Planétaire, Université Populaire de la biodiversité et des paysages de l'Ile de La Réunion.

### Cultiver son jardin...pour la planète

Premièrement, le diagnostic de territoire mis en avant notamment par les publications de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) montre une méconnaissance par le citoyen des milieux et de la biodiversité locale. Dès lors, afin de **répondre à ces besoins et enjeux locaux**, l'association s'est donnée pour objectifs de sensibiliser les publics via un **programme d'éducation à l'environnement et au développement durable**. Diverses activités sont ainsi proposées aux réunionnais pour à la fois partager des connaissances, offrir des espaces d'échanges et de découvertes mais également **susciter une action citoyenne et une intelligence collective sur le rapport de l'homme à la nature**. Générer la réflexion par la pratique, tel est son leitmotiv.

Depuis la création de l'Ecole du Jardin Planétaire en 2014, pas moins de 190 activités dont des ateliers thématiques (jardinage bio, cuisine végétarienne, croquis dans la nature, plantes médicinales, initiation à l'agroécologie etc.), des visites d'espaces naturels, des projections de films, des expositions, des conférences et des animations culturelles ont mobilisées un réseau de 84 intervenants pour près de 8000 inscriptions. L'Ecole suscite un véritable engouement avec une centaine de bénévoles et 330 adhérents.



© Sylvain VAISSIERE-EJP

### Faire germer les talents locaux

Le deuxième déclic concerne l'ensemble de ces intervenants issus à la fois d'organismes publics ou privés mais également de structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Alors que l'on observe un défaut de considération de la biodiversité à La Réunion, il existe paradoxalement des professionnels et des amateurs passionnés par la thématique mais souvent méconnus voire isolés. Afin de **répondre à ce besoin de partage de connaissances** et mettre en lumière ces atouts individuels et collectifs, l'Ecole a

souhaité **décloisonner les pratiques, fédérer et valoriser ces potentiels** mais aussi accompagner artistes, jardiniers, producteurs, artisans et autres scientifiques à devenir des ambassadeurs à part entière de la biodiversité réunionnaise. **Les fondateurs, partenaires et intervenants co-construisent ainsi le projet commun citoyen de l'association.**

### Semer ensemble le changement

L'Ecole tente de proposer des solutions durables aux défis écologiques du territoire et d'**encourager le développement d'un nouveau paradigme, et ce grâce à des partenariats structurants**. Soutenue dès l'origine par la Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien (DAC OI) et le Commissariat à l'Aménagement des Hauts (l'actuel Secrétariat Général des Hauts), l'association s'investit désormais de plus en plus auprès des établissements scolaires, des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux pour **démocratiser l'accès à l'écologie et faire de chaque citoyen un jardinier planétaire**. Une demande d'agrément en organisme de formation est actuellement en cours afin de proposer des modules spécifiques et répondre à ces sollicitations de plus en plus nombreuses. Des formations sur le jardinage bio sont par exemple d'ores et déjà proposées avec pour objectif à terme de former un pool d'agriculteurs biologiques, les producteurs bio étant en nombre insuffisant sur le territoire.



© Sylvain VAISSIERE-EJP

Fort de son succès à la Réunion, l'association pilote actuellement la création d'une école éponyme mahoraise en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles de Mayotte. L'Ecole du Jardin Planétaire est également reconnue Coup de Cœur de la Fondation Nicolas Hulot depuis sa création et a remporté le 1er prix régional du Fonds MAIF pour l'Éducation en 2014.

Contact :  
[contact@ecoledujardinplanetaire.re](mailto:contact@ecoledujardinplanetaire.re)  
T. 0692 25 25 76  
[www.ecoledujardinplanetaire.re](http://www.ecoledujardinplanetaire.re)  
[Facebook](#) / [Google+](#) / [Youtube](#)





LE COIN DU NET  
EN S@VOIR +

<http://liste-entreprises.cncress.org>

Le CNCRESS recense les établissements de l'ESS référencés par région.

Retrouvez la liste pour La Réunion sur le site de la CRESS dans l'onglet Observatoire. [Cliquez ici.](#)

[scop2016.coop](http://scop2016.coop)

Retrouvez sur ce site les documents de restitution et supports utilisés lors du Congrès national des SCOP 2016.

CRESS DE LA  
RÉUNION

61 BOULEVARD DE LA  
TRINITE  
97400 ST-DENIS

TÉL :  
0262 21 50 60

TELECOPIE  
0262 21 50 61

MESSAGERIE  
CONTACT@CRESS-  
REUNION.COM

Avec la participation de :



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION



Cette lettre d'information est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du Programme National « Emploi et Inclusion ».

## LOI ESS : UN LIVRET POUR TOUT COMPRENDRE

La loi ESS du 31 juillet 2014 a marqué une avancée considérable en reconnaissant, légitimant et définissant le champ de l'Economie sociale et Solidaire. Deux ans après son adoption, le Conseil National des CRESS a réédité un livret « Loi ESS, un document pour tout comprendre ».

Quelles sont les principales dispositions de cette loi ? C'est la question à laquelle ce guide souhaite répondre en facilitant son appropriation par le plus grand nombre. Car pas moins de 65 décrets et textes d'application ont été nécessaires pour rendre opérationnelle la déclinaison de cette loi-cadre.

Pour consulter le livret : [cliquez ici.](#)

## Musiques et instruments du monde à la rencontre du territoire réunionnais !

En novembre 2015, le Musée des Musiques et Instruments de l'Océan Indien a ouvert ses portes à Hell-Bourg. Né de la passion de deux collectionneurs, Robert Fonlupt et François Ménard, le musée est aujourd'hui géré par l'association SARANGHI dont ils sont les dirigeants bénévoles.

### La culture accessible à tous

Après plus de 40 ans de recherches et de voyages à la découverte du monde entier et en particulier des pays qui ont été à l'origine du peuplement de notre Île pour alimenter leurs expositions itinérantes, Robert et François, ont choisi de partager autrement leur remarquable collection de 1 500 instruments de musique traditionnelle. Pour permettre à un large public de découvrir les richesses musicales de l'Océan Indien, l'association SARANGHI œuvre pour la préservation de ce patrimoine et est en charge de l'animation et de la gestion du musée : un véritable parcours musical.

C'est à travers le modèle associatif qu'ils ont souhaité donner corps à ce projet : autonomie et décisions collégiales, tels sont les principes appliqués dans leur gestion quotidienne. « C'est aussi ce modèle qui nous permet d'allier nos compétences complémentaires au service de l'intérêt général » précise M. Fonlupt. D'autant que leur action s'inscrit dans la continuité de service public en rendant accessible un pan de culture au plus grand nombre à travers des expositions originales. L'association travaille toute l'année avec des partenaires comme la Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien et le Rectorat pour proposer des activités éducatives aux plus jeunes. Partager la culture musicale du monde et valoriser le patrimoine réunionnais, deux défis fièrement relevés par l'association.



### Développer et appuyer l'attractivité du territoire

Le projet de musée géré par l'association a aussi été soutenu par différents acteurs du territoire et c'est bien le concours de ces différentes parties qui a permis sa concrétisation. Ancienne auberge de la famille Morange, la propriété a été léguée à la Commune de Salazie. Celle-ci en a vu une opportunité avec l'association SARANGHI de créer un lieu d'accueil culturel. Et c'est avec l'appui financier de l'Europe, la Région, la Ville, l'Intercommunalité et aussi de mécènes privés que le projet est né. La coopération d'acteurs du territoire a ainsi permis de créer une nouvelle dynamique pour le village. Un seul leitmotiv : **soutenir un projet au service d'un territoire.**



Un an après son ouverture, le Musée comptabilise plus de 7 000 visiteurs. **Vecteur de valorisation de la ville**, il suscite de plus en plus d'intérêt et génère des déplacements dans l'un des « plus beaux villages de France ». De par son caractère inédit, le projet profite à l'attractivité du territoire. L'association travaille d'ailleurs à le faire connaître et à gagner en visibilité pour faire venir le grand public. De plus, elle compte 3 emplois pour gérer quotidiennement l'activité.

L'association prévoit à l'horizon 2017 de créer un espace dédié à des expositions temporaires, une première exposition devrait avoir lieu courant premier trimestre 2017, et envisage de proposer de nouvelles activités pour sensibiliser de nouveaux publics, scolaires en particulier.

### En savoir plus ?

Facebook / [www.maisonmorange.fr](http://www.maisonmorange.fr)  
Robert FONLUPT, [r.fonlupt@wanadoo.fr](mailto:r.fonlupt@wanadoo.fr)



Pour aller plus loin : « Vous dirigez ou gérez une association culturelle ? Porteur de projet associatif ? » consultez le guide disponible au centre de ressources de la CRESS : **Gérer une association culturelle**, Nicolas Marc.